Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 029-212901177-20260321-DCM20260312-DE

Lannilis
Terre des Abers

MAIRIE DE LANNILIS
19, rue de la Mairie
29870 LANNILIS

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 21 mars, à dix heures trente,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Jean-François TRÉGUER, Maire.

Date de réunion : 21/03/2026
Date de convocation : 17/03/2026

Nombre de :
- conseillers en exercice : 29
- conseillers présents : 28
- conseillers votants : 29
- pouvoirs : 1

Etaient présents : Jean-François TRÉGUER, Violaine MARCHADOUR, Jean-René MARC, Cécile LE ROUX, Gwendal LE COQ, Nadège HAVET, Jean-Yves GOURIOU, Fabienne LANDURE, Claude DARÉ, Céline FOUILLARD, Jacky HERTSOEN, Christelle HELIES, Jean-Christophe MILIN, Sabrina OULHEN, Yohann HENRY, Marie LAOT, Benoît PAUL, Liliane OGOR, Philippe DERRIEN, Amélie ALAVAIL, Maxime LÊ, Hélène LE BORGNE, Manon LAOT, David NORMAND, Gérard REDT, Corinne ROPERT, Vincent VERBEQUE, Emmanuelle STEPHAN, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : Gwenaël GUYOMARD, pouvoir à Benoît PAUL

Absents :

Secrétaire de séance : Liliane OGOR

DCM N°2026-03-12
OBJET
ELECTION DES ADJOINTS

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Liste des candidats aux fonctions d'adjoints au maire :
- Liste Gwendal LE COQ

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1er tour de scrutin

Nombre de bulletins dans l'urne :	29
À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) :	4
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés :	25
Majorité absolue :	13

A obtenu : Liste Gwendal LE COQ : VINGT-CINQ (25) voix.

La liste Gwendal LE COQ ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire : Gwendal LE COQ, 1er adjoint, Cécile LE ROUX, 2ème adjointe, Jean-René MARC, 3ème adjoint, Sabrina OULHEN, 4ème adjointe, Claude DARÉ, 5ème adjoint, Christelle HELIES, 6ème adjointe, Jean-Yves GOURIOU, 7ème adjoint, Fabienne LANDURE, 8ème adjointe.

Pour extrait conforme au registre.
Le Maire, Jean-François TRÉGUER

MAIRIE de LANNILIS (Finistère)